

Commission pédagogique nationale des lycées

Sorbonne - samedi 30 novembre 2013

Présents : Marie-Noëlle BERQUIER (Aquitaine) ; Vincent BONNEVAL (Ile de France) ; Claude BUISSON (Aix Marseille) ; Pascale COUMAU (Ile de France) ; François Da ROCHA CARNEIRO (Nord Pas de Calais, Cécile DELFORGE (Picardie) ; Jean Marc FEVRET (Aix-Marseille) ; Eric GADY (Bourgogne) ; Catherine HOUSSET (Basse-Normandie) ; Myriam JACQUOT (Lorraine) ; Elisabeth LAMINE (Ile de France) ; Vincent MAGNE (Champagne-Ardenne), Anton MANRUBIA (Midi-Pyrénées) ; Janine MICHELON (Grenoble) ; Danièle MOATTI-GORNET (Ile de France) ; Caroline MOREL (Lyon) ; Séverine TAMBერი (Champagne-Ardenne) ; Hubert TISON (Bureau national), Loïc VERKARRE (Champagne Ardenne)

Excusés : Odile DAUPHIN (Ile de France) Habib GARES (Grenoble)

En début de séance **Hubert Tison** évoque la question du projet ministériel de refondation du métier et pointe le risque, à terme, de la territorialisation, avec l'éventualité d'un droit de regard des régions sur la nomination des enseignants. **Danièle Moatti** (Ile-de-France) rappelle qu'aux agoras de Bordeaux, le président du Conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset a évoqué son souhait de voir les personnels attachés à la région. Elle signale en outre la question de l'annualisation du temps de travail des enseignants qui se profile

Les laboratoires d'Histoire et de Géographie en question.

François da Rocha Carneiro (Nord Pas de Calais) pose la question de l'heure de laboratoire dans la future réforme : l'APHG doit-elle ou non la défendre ? Un tour rapide des établissements des collègues représentant les régionales témoigne de la diversité des situations sur le terrain :

- une salle de laboratoire et un temps de décharge pour beaucoup ou un paiement des heures sous forme d'une douzaine d'HSE annuelles
- une décharge, mais pas de laboratoire
- un laboratoire, mais pas de temps de décharge
- ni laboratoire, ni temps de décharge.

Éric Gady (Bourgogne) rappelle que dans le cadre des décrets de 1950¹, les établissements ayant jusqu'à 4 professeurs inclus ont droit à 1/2h de décharge de cabinet d'histoire-géographie et ceux en ayant 5 ou plus, 1h.

Pour **Danièle Moatti** se battre pour cette heure ne vaut pas le coup, le risque étant grand de la voir se transformer en prime destinée à acheter la paix sociale. **Pascale Coumau** (Ile-de-France) indique que la charge devient de moins en moins importante (surtout en comparaison de celle des collègues de SVT et Physique-Chimie), mais que le responsable de laboratoire est aussi le coordonnateur

dont le travail devient de plus en plus lourd. **Marie-Noëlle Berquier** (Aquitaine) indique que là où il y a un coordonnateur, cela permet souvent d'avoir une équipe qui tourne. **Myriam Jacquot** (Lorraine) mentionne que l'entretien des appareils numériques est parfois lourd pour le responsable du laboratoire. Pour **Loïc Verkaere** (Champagne Ardenne), l'heure de laboratoire n'a pas de sens ; il convient donc de se battre pour que soient reconnus nos spécificités disciplinaires. **Jean-Marc Fevret** (Aix-Marseille) indique qu'il s'agit d'un combat perdu, mais qu'il faut le mener et que plus on se battra sur un certain nombre de points et plus on aura de chances de garder quelque chose. **Myriam Jacquot** demande que la défense de l'heure de laboratoire soit traitée dans la question de la rémunération du coordonnateur et mentionne que ces questions trouvent leur origine dans la réforme des lycées qui met en concurrence les disciplines entre elles. **Hubert Tison** indique que le laboratoire et l'heure de décharge permettent à nos disciplines d'être visibles au sein des établissements scolaires ; que l'APHG avait défendu il y a quelques années cette heure lorsque l'Académie de Versailles avait souhaité la supprimer. **François da Rocha Carneiro** propose de rédiger, pour le cas où, un texte d'opposition à la suppression de l'heure de laboratoire. Par ailleurs, la commission suggère de lancer une enquête auprès des régionales sur cette question.

Les sujets d'examen

Hubert Tison et **François da Rocha Carneiro** rappellent ensuite les deux rencontres avec la DGESCO (juin et août) en distinguant la différence de climat entre celle de juin (ayant eu lieu entre le bac et le brevet), qui était très tendue en raison des dysfonctionnements observés à la lecture des sujets de baccalauréat, et celle d'août, beaucoup plus favorable, l'APHG étant largement écoutée et ses propositions d'aménagement étant en partie (mais pas totalement) acceptées. Ils précisent que l'APHG n'a pas demandé de

¹ Circulaire n° 75-193 du 26 mai 1975.

nouveaux programmes immédiatement, les collègues étant épuisés par ces changements répétés. Il y a sans doute eu également des pressions en ce sens de la part des maisons d'édition qui entendent rentabiliser leurs lourds investissements, peut-être être aussi des associations de parents. Les programmes devraient donc d'abord changer au collège (5^{ème} en 2015, 4^{ème} en 2016, 6^{ème} et 3^{ème} en 2017) et au lycée peut-être à l'horizon 2016/17. **Hubert Tison** précise que le futur Conseil Supérieur des Programmes n'a pour l'instant reçu aucune association disciplinaire. **Jean-Marc Fevret** insiste pour que l'APHG rédige un communiqué afin de demander, pour le bac 2014, un choix dans les sujets portant sur l'épreuve mineure. Il pointe également le fait que les futurs programmes de Terminale S seront infaisables dans les 2 heures imparties, de même que les actuels programmes de 1^{ère} S. **Pascale Coumau** le rejoint sur ces programmes beaucoup trop lourds vu le nombre d'heures affectées et qui, inévitablement, va poser problème en 2014-2015, d'où le risque de voir ressurgir l'opposition des associations de parents d'élèves contre la présence de l'histoire en TS. **Jean-Marc Fevret** indique que l'on peut rappeler l'argument de la bérézina des sujets de 2013 pour exiger immédiatement des aménagements.

Les futurs programmes

Enfin la discussion s'engage sur ce que devront être les futurs programmes. **François Da Rocha Carneiro** rappelle 3 points principaux à défendre :

- Présenter les 4 périodes historiques : Antiquité, Moyen Age, Temps Modernes et Histoire contemporaine au lycée, ainsi que les différents types de géographie.
- Veiller à ce que la thématique n'écrase pas la chronologie
- Éviter la problématisation systématique des questions mises au programme, au moins dans leur formulation, quitte à ce que les fiches Eduscol soient plus précises par exemple, ceci afin de garantir une liberté pédagogique réelle.

Pascale Coumau insiste sur l'impossibilité de traiter certaines questions de géographie liées aux risques sans un minimum de géographie physique et de climatologie. **Hubert Tison** est d'accord pour en demander un retour dans les programmes, non en tant que tel, mais comme un outil pour une géographie systémique. **Jean-Marc Fevret** propose de le présenter comme une reconquête des outils. On insiste également sur la nécessité pour les élèves de maîtriser un vocabulaire géographique simple.

Danièle Moatti indique que le questionnaire réalisé par la régionale au printemps montrait qu'une grande majorité de collègues souhaitait revenir à une certaine étude du relief, du climat, de la végétation, sans quoi les élèves avaient de la peine à comprendre certains cours. **Carole Morel** (Rhône-Alpes) indique qu'on fait travailler les élèves sur des problématiques difficiles, alors que ces derniers ne comprennent pas le minimum et que les concepteurs des programmes devraient être beaucoup plus sensibles au bon sens. **Myriam Jacquot**

demande que l'on ne prenne pas pour argent comptant le fait que les élèves aient des acquis réels des programmes de collèges. **Anton Manrubia** (Midi-Pyrénées) confirme que les élèves sont très loin de maîtriser les bases des thématiques que l'on construit. Beaucoup s'accordent sur le fait que la réalité est sans doute très différente de ce que peut croire l'Inspection Générale sur ce point.

Catherine Housset (Basse Normandie) mentionne que certains collègues regrettent la trop grande importance faite à l'histoire contemporaine. **Danièle Moatti** rajoute à l'histoire immédiate) et demande que l'on mette en œuvre des parcours culturels pour des élèves qui ignorent bien souvent les lieux culturels de leur région. **Vincent Bonneval** (Ile-de-France) regrette le manque de liens entre les programmes d'histoire de 1^{ère} et celui de français.

Loïc Verkaere (Champagne-Ardenne) précise qu'il conviendrait de supprimer les études de cas en géographie.

Vincent Magne (Champagne-Ardenne) ajoute qu'en LP, les Inspecteurs Généraux sont très attachés aux « études de situation » qui doivent être intégrées dans le cadre du cours, mais qu'au final, les élèves ont beaucoup de mal de sortir de l'exemple pour généraliser. Une majorité de collègues semblent d'accord sur le fait que les études de cas perdent les élèves et qu'elles doivent être supprimées en histoire au moins. **Jean-Marc Fevret** (Aix-Marseille) indique qu'elles font perdre également du temps, que les passerelles sont en fait très difficiles à établir et qu'il est nécessaire de les réduire systématiquement en géographie.

Pascal Guyon (Grenoble) mentionne que le précédent programme de lycée avait banni les études de cas en Tale au motif que cela prenait trop de temps. **Hubert Tison** rappelle combien l'Inspection Générale est très favorable à ces études de cas. **Éric Gady** (Bourgogne) répond que ce n'est pas une raison pour ne pas en revenir, notamment au vu du naufrage des programmes des 1^{ères} et de Tale et qu'il conviendrait au contraire d'écouter en premier lieu l'expérience et le ressenti des collègues qui se rendent compte des limites de cette approche. Finalement, on propose que l'étude de cas reste du domaine de la liberté pédagogique de chaque enseignant et ne soit plus obligatoire.

Enfin, d'autres suggestions sont rapidement évoquées : le problème de la formation en TICE et les pratiques et conditions d'enseignement qui ne semblent pas en adéquation avec ce qui est demandé dans les programmes (Picardie) ; la possibilité de s'entendre avec l'Association des professeurs de Maths qui demande un rééquilibrage des horaires entre 1^{ère} S et TS (une heure de moins en terminale à basculer en première) afin d'obtenir un horaire plus important en TS (Champagne-Ardenne) ; le regret de voir les programmes de l'option facultative de TS disparaître alors que, avec une forte spécificité sur l'histoire des sciences, ils ont ravi les élèves (Ile-de-France) ; la nécessité de différencier les programmes dans les séries L et ES (Midi-Pyrénées) ; la nécessité de diminuer le nombre de chapitres de manière

à ce que les élèves assimilent réellement ces chapitres (Eric Gady) ; la proposition de créer une spécialité Histoire-Géographie en série ES (**François Da Rocha**) ; le besoin pour les élèves de maîtriser le lien causes/conséquences (Myram Jacquot) ; la nécessité d'une cohérence entre les programmes de collège, lycée et LP (Vincent Magne) ; la question de l'histoire des arts, qui ne semble pas avoir

changé grand-chose aux pratiques d'enseignement, à clarifier (Myriam Jacquot).

Hubert Tison lève la séance en concluant sur l'importance de la question de la liberté pédagogique dans le cadre de programmes nationaux.

*François DA ROCHA CARNEIRO,
Responsable de la commission des lycées*

Commission pédagogique nationale des collèges

Sorbonne - samedi 30 novembre 2013

Présents : Guy BRANGIER ; Laurence BARDEAU-ALMERAS ; Thibaut CASTELLI ; Xavier CATANEO ; Marc CHARBONNIER ; Franck DORY ; Anne-Marie DUMAS ; Sylvie HALLEY ; Thierry LABARTHE ; Sonia LALOYAUX ; Gérard LANGE ; Fabienne LAUDE ; Thierry LEROY ; Béatrice LOUÛPRE-SAPIR ; Françoise MARTIN ; Chantal MAZIOU ; Gürcan KECAKAYA ; Isabelle PETOT ; Corinne TALON.

Cette commission s'est déroulée en présence de 18 collègues représentant 13 régions.

Quatre points étaient à l'ordre du jour.

Premier point : Le DNB de juin 2013, le fiasco des sujets et ses conséquences.

Les collègues font part de situations très diverses sur les résultats du DNB en raison des consignes adaptées à chaque centre de correction par les IPR. Dans certaines académies, la baisse des résultats n'est donc pas significative. En fait, il apparaît que les professeurs n'ont pas désiré pénaliser dans leur ensemble les élèves et ont montré de la bienveillance dans leur correction. Tous restent attachés au maintien de l'histoire-géographie dans l'épreuve écrite du brevet et n'ont pas voulu que le fiasco de cette année rejaille sur nos disciplines. Pour beaucoup, ce nouveau brevet est de plus en plus clivant : il faut apprendre et ne négliger aucune leçon. Dans le même temps, paradoxalement, les bons élèves peuvent être frustrés pour le développement construit où ils sont limités pour développer correctement leurs connaissances et qui a un barème peu valorisant.

A la réunion du 27 août avec la Dgesco, les inspecteurs généraux ont reconnu devant les membres de la délégation de l'APHG², la mauvaise relecture des sujets pourtant donnés selon eux par des enseignants de Troisième. Néanmoins, il n'est pas envisagé d'apporter des changements aux épreuves telles qu'elles ont été mises en place cette année et les prochaines modifications n'interviendront pas avant 2017 quand un nouveau programme de Troisième sera proposé. Les Inspecteurs généraux ont sollicité notre

association pour participer à l'élaboration d'une charte du baccalauréat et du brevet dans un délai de quelques jours début septembre. Aucune information nouvelle sur cette charte n'a été transmise depuis à l'APHG.

Deuxième point : le questionnaire sur les programmes de Troisième.

La présentation des résultats et la synthèse ont été rédigées par Christian Laude, président de la Commission des collèges jusqu'en juin 2013 et ont déjà fait l'objet d'une publication dans la revue *Historiens et Géographes* et sur le site. Elles ont également été remises aux Inspecteurs généraux qui ont souligné la qualité du travail réalisé par l'APHG. Il s'agit donc de revenir brièvement sur les conclusions de cette enquête.

Les collègues de collège ont éprouvé des difficultés à mettre en place les programmes jugés trop lourds. Pour arriver au terme des programmes, ils ont eu recours massivement aux photocopies ou aux cours magistraux, certains ont privilégié les leçons d'histoire... Ce sentiment de course contre la montre est improductif. Comment préparer correctement les élèves à l'épreuve du brevet et au passage au lycée dans ces conditions ? Les incohérences en histoire ont été soulignées en particulier pour les leçons portant sur la France avant et pendant la deuxième guerre mondiale déconnectées soit de l'étude des totalitarismes soit de l'étude de la deuxième guerre mondiale. De ce fait, les élèves qui ont préparé le Concours de la Résistance ont été particulièrement pénalisés et une baisse de la participation d'environ 30% a été constatée cette année, ce qui navre nos collègues.

¹ Catherine Biaggi, Vincent Duclert, Michel Hagnerelle, François Louveau

² Bruno Benoit, François Da Rocha Carneiro, Jean Marc Fevret, Béatrice Louapre-Sapir, Françoise Martin, Hubert Tison

Le questionnaire portait aussi sur l'épreuve d'histoire des arts. Aux remarques positives (intérêt des élèves pour cet oral, possibilité de développer la transdisciplinarité ...) s'opposent des remarques négatives déjà énoncées à plusieurs reprises par la Commission des collèges : manque de temps pour se concerter, grande diversité dans l'évaluation d'un établissement à l'autre, coefficient trop élevé par rapport à l'épreuve écrite d'histoire-géographie. Là encore, il n'est pas prévu de modification de cette épreuve dans un avenir proche. La Commission rappelle que cette épreuve est nationale et qu'il est regrettable que l'évaluation diffère d'un établissement à l'autre. Les résultats depuis la création de cette épreuve font apparaître un bilan correct. Comme pour le brevet de juin 2013, les collègues ont la volonté de ne pas pénaliser les élèves.

Troisième point : les aménagements des programmes de Troisième

Les circonstances qui ont amené le Ministère à des modifications des programmes sont rappelées aux membres de la Commission. Fin juin, après la publication des réactions musclées de l'APHG, une première réunion entre l'APHG et le Ministère ne présageait pas d'évolution. La réunion fixée au 27 Août pouvait donc surprendre. Un travail préparatoire a été réalisé dans l'été par les membres de l'APHG et des aménagements de programme ont été rédigés à partir du travail effectué dans l'année par la Commission des Collèges. Le 27 août, la délégation de l'APHG a rencontré trois inspecteurs généraux et des membres de la Dgesco. Les documents remis alors, devaient rester confidentiels mais très rapidement des fuites ont filtré de la part d'organisations syndicales ce que l'APHG regrette fortement et ce qui a provoqué de nombreuses interrogations de la part de nos collègues. L'annonce des aménagements à mettre en place a été tardive, parfois après la rentrée, et la situation a été variable d'une académie à l'autre; certains IPP ont par exemple recommandé aux enseignants de commencer par des leçons sur l'éducation civique.

Dans quel état d'esprit ont été faits ces aménagements ? Les Inspecteurs généraux ont insisté sur le caractère exceptionnel de la démarche. Madame Biaggi a affirmé avec force qu'il n'était pas question d'une réécriture complète et qu'il ne fallait pas « détricoter » l'intelligence du programme et renoncer à ses ambitions !

Que constate-t-on au vu de ces aménagements proposés ? Notre liberté pédagogique est affirmée plusieurs fois dans l'énoncé des principes généraux ce qui ne peut que nous réjouir. Mais les incohérences en histoire demeurent malgré nos demandes. Les causalités des deux guerres mondiales peuvent être évoquées rapidement mais ne sont pas intégrées à leur étude. La Résistance et le gouvernement de Vichy peuvent être regroupés avec la seconde guerre mondiale pour les élèves préparant le Concours de la Résistance et de la Déportation mais la France dans les années Trente est toujours placée après la guerre ! Des questions gardent un énoncé flou : faut-il dans l'étude de la V^{ème} République parler

de toutes les alternances jusqu'en 2007 ou évoquer seulement la première alternance ? En géographie, le nombre d'études de cas a été réduit ce qui est positif. De nombreux collègues ont anticipé dans leur pratique, des regroupements concernant notamment l'étude de l'Union européenne.

La Commission rappelle son attachement au maintien des passerelles entre les trois disciplines. Il est encore trop tôt pour dresser un bilan de ces aménagements. Néanmoins, les collègues ont le sentiment d'avoir moins de pression sur les épaules.

Quatrième point : réflexion sur les futurs programmes

La refondation de l'école est en cours et de nouveaux programmes sont prévus pour nos disciplines. Dès 2015 la Cinquième sera concernée puis en 2017, les programmes de Sixième et de Troisième devraient rentrer en vigueur. Aussi, l'APHG est persuadée qu'il faut anticiper, se projeter pour que nos disciplines soient maintenues au brevet des collèges et que nous devons faire des propositions constructives.

La Commission rappelle l'attachement de l'APHG à la démarche chronologique et l'étude des quatre périodes historiques.

Ce préalable étant établi, force est de constater que nous restons dans le vague dans la mesure où nous ignorons dans quelles directions seront engagées les réformes.

Pour les prochaines réunions, nos réflexions doivent porter sur plusieurs points :

Quelle est la place du collège dans la scolarité d'un élève ? Que veut-on qu'un élève sache ? Quelle vision du socle voulons-nous ?

Quel sera notre rôle dans la mise en place de la morale laïque ou morale civique ?

La refondation de l'école prévoit des liens renforcés entre le CM1, le CM2 et la Sixième : qui sera concerné, les professeurs des collèges iront-ils en primaire ou à l'inverse, les professeurs des écoles viendront-ils dans les collèges ? Plusieurs collègues demandent que l'APHG précise sa position sur ce point.

Des collèges s'interrogent sur la déperdition de compétences et de connaissances entre la Sixième et la Troisième. Les programmes actuels dans le primaire abordent de grandes parties de ce qui sera revu au collège. Qu'ont réellement acquis les élèves en primaire ? Quels pré-requis et quels repères fondamentaux devrait avoir un élève arrivant en Sixième et que doit-il savoir à la fin de la Troisième ? Est-il pertinent de voir les mêmes thèmes à trois reprises dans la scolarité ?

Le collège et le lycée abordent des notions complexes identiques et les élèves ont la sensation de revoir toujours les mêmes choses. Nous devons nous interroger sur la progressivité des apprentissages.

La Commission décide la préparation d'un questionnaire qui sera envoyé dans les régionales pour être diffusé aux collègues de collège.

Françoise Martin,

Responsable de la commission collèges

Commission universitaire

Samedi 30 Novembre 2013 - Université Paris I - Panthéon Sorbonne

Présents : Eric Bonhomme, Amaury Chauou, Franck Collard, J.-M. Couvenhes, Emmanuel Depraz, Antoine Gonzalez, A. Gréolis, A. Nef, Emmanuel Nantet, Georges Sidéris.

Excusés : Elizabeth Fagnoni, Nadine Vivier, Annie Duprat, Chantale Pétilion.

Six points ont été abordés :

1.- point sur la rentrée universitaire, les effectifs en L1, en M et en concours : un tour d'horizon établit une remontée plus ou moins marquée des effectifs de L1, une situation très inégale mais plutôt inquiétante des effectifs de M recherche et de MEEF, un phénomène curieux d'inscription en M d'étudiants opérant un retour aux études. Une remontée des inscrits à l'agrégation d'histoire avec des phénomènes de déplacements des cohortes, à Lyon par exemple.

2.- point sur les conditions matérielles et intellectuelles de préparation des concours : professorat des écoles, MEEF et épreuves du capes, agrégation : dotations horaires très inégales selon les ESPE ; la préparation à la seconde épreuve écrite et aux épreuves orales échoie aux collègues des ex -IUFM qui reviennent ainsi dans le jeu ; incompréhension large de ce qui est attendu des étudiants à ladite 2ème épreuve d'écrit et aux deux épreuves orales, car il s'agit d'épreuves hybrides ; demande à l'Inspection générale Vincent Duclert un corrigé des sujets zéro ; inquiétude sur les conditions d'évaluation du concours du Capes qui évolueront selon la composition des jurys d'oral ; conditions exécrables de stage pour les admissibles du capes bis ;

3.- point sur la mise en place et le fonctionnement des ESPE. Crise générale marquée par une nette volonté de reprise en main des rectorats et la minoration du caractère universitaire de ces établissements dont les conseils ne comprennent que très peu d'universitaires et seulement une moitié d'élus ; cohérence de la formation brisée et fort mécontentement des personnels.

4.- réflexion sur le rôle à jouer par l'APHG dans la formation continue au sein des ESPE : audience à deman-

der chez les recteurs d'académie et chez les directeurs des ESPE pour aller proposer les indispensables services et l'expertise de l'APHG dans la formation continue et demander reconnaissance officielle et partenariat. A cet égard, la commission a souligné la nécessité de lancer une enquête auprès de chaque régionale sur sa participation au PAF et ses actions de formation depuis trois ans. Résultats à porter à la connaissance du MESR et du MEN.

5.- réflexion sur le rôle à jouer par l'APHG dans la configuration des concours : il faut se battre sur ce sujet car la rencontre de la Sophau (Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'université) et des trois autres associations d'historiens du supérieur avec Vincent Duclert samedi prochain au matin a exclu, de la seule volonté de l'Inspection générale, la participation de l'APHG qui a pourtant son mot à dire et soutient la motion de la Sophau contre la disparition projetée d'une période durant deux ans au Capes. Le 14 décembre la réunion des deux jurys de Capes et d'Agrégation devrait accoucher des programmes des futurs concours. Il faut réclamer 4 questions en géographie, pour remettre en phase les deux concours et articuler leur programme, tout en refusant le rapprochement manifestement envisagé et désastreux des types d'épreuves de l'Agrégation avec celles du Capes.

6.- statuts des professeurs de CPGE : le projet de refonte du statut de 1950 va entraîner une régression intolérable des conditions de travail qui participe de la détérioration hélas ininterrompue du métier d'enseignant à tous les niveaux. La commission universitaire soutient la motion présentée par Eric Bonhomme.

(La motion proposée par la commission universitaire a été adoptée à l'unanimité le lendemain 1er décembre par l'Assemblée générale de l'APHG réunie au lycée Saint Louis à Paris , voir le communiqué sur le site national)